



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34962>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **26-34962**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Cté de Communes du Catelrenaudais

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Entretien et Nettoyage des locaux des bâtiments intercommunaux

**Description** : Entretien et Nettoyage des locaux des bâtiments intercommunaux

**Identifiant de la procédure** : 0fd6409b-904c-4565-88d3-b17e3c2f25a9

**Identifiant interne** : Entretien des locaux intercommunaux

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Indre-et-Loire ( FRB04 )

**Pays** : France

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

#### Conditions du marché :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : Entretien des locaux du centre aquatique intercommunal Castel'eau

**Description :** Lot 1 : Entretien des locaux du centre aquatique intercommunal Castel'eau

**Identifiant interne :** 36f440ae-1800-4b55-8bb8-5ef2276cdce2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

#### Options :

**Description des options :** La durée d'exécution du marché est fixée à deux (2) ans à compter du 29 juin 2026. Le marché pourra être reconduit tacitement par le pouvoir adjudicateur, deux (2) fois au maximum, par périodes successives d'un (1) an, sans que la durée totale du marché, reconductions incluses, ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite, sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur. Celui-ci peut décider de ne pas reconduire le marché en notifiant sa décision au titulaire au moins trois (3) mois avant le terme de la période en cours. À défaut de notification dans ce délai, le marché est automatiquement reconduit pour la période suivante.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre-et-Loire ( FRB04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 2 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : La valeur financière (40 points) : Ce critère sera noté en utilisant la formule de notation suivante :  $40 \times (\text{Montant de l'offre moins disante acceptable} / \text{montant de l'offre analysée})$ . Ce critère sera évalué en additionnant le coût total HT indiqué dans le détail quantitatif estimatif dûment remplie par chaque candidat et le coût total HT indiqué dans la décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) dûment remplie par chaque candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Le candidat présentera dans son offre un mémoire technique ; les différents mémoires techniques seront comparés entre eux, sachant qu'ils doivent répondre aux CCAP ; CCTP ; aux autres documents du dossier de consultation y compris le Règlement de Consultation, avec les critères et les notations suivantes :

Pondération (points, valeur exacte) : 1

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.klekoon.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.klekoon.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 11/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 150 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Lieu** : Chateau-Renault

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS Cedex 1 E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr – Tél : 02.38.77.59.00. – Fax : 02.38.53.85.16. Instance chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges – Préfecture de la région Pays de la Loire – 6 quai Ceynerai – 44035 NANTES Cedex 1 – URL : <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr> – Tél : 02.40.08.64.64 – Fax : 02.40.47.66.66 La présente procédure pourra faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché, conformément aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative. Par ailleurs, tout concurrent évincé de la conclusion du marché est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours contentieux du candidat évincé doit être exercé dans un délai franc de deux mois à compter de la notification de la décision expresse rejetant son recours gracieux et/ou sa demande préalable, étant précisé que la tardiveté de son recours gracieux entraîne l'irrecevabilité de son recours contentieux. Ce recours n'a pas d'effet suspensif. A compter de la signature du marché et conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, le président du tribunal administratif peut être saisi, une fois conclu l'un des contrats mentionnés aux articles L. 551-1 et L. 551-5, d'une procédure de référé contractuel dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut de la publication de l'avis d'attribution du contrat, d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification, conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-3 du Code de Justice Administrative. Enfin, d'une manière générale, toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du Tribunal Administratif d'Orléans, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Cté de Communes du Catelrenaudais

**Organisation qui traite les offres :** Cté de Communes du Catelrenaudais

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Lot 2 : Entretien des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Emile Aron - Siège de la Communauté de Communes du Castelrenaudais ; la Maison du Tourisme du Castelrenaudais et le Relais Petite Enfance.

**Description** : Lot 2 : Entretien des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Emile Aron - Siège de la Communauté de Communes du Castelrenaudais ; la Maison du Tourisme du Castelrenaudais et le Relais Petite Enfance.

**Identifiant interne** : 73abdeea-7150-4816-b3cc-f69ae9fcf00e

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

**Options** :

**Description des options** : La durée d'exécution du marché est fixée à deux (2) ans à compter du 29 juin 2026. Le marché pourra être reconduit tacitement par le pouvoir adjudicateur, deux (2) fois au maximum, par périodes successives d'un (1) an, sans que la durée totale du marché, reconductions incluses, ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite, sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur. Celui-ci peut décider de ne pas reconduire le marché en notifiant sa décision au titulaire au moins trois (3) mois avant le terme de la période en cours. À défaut de notification dans ce délai, le marché est automatiquement reconduit pour la période suivante.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Indre-et-Loire ( FRB04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 2 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 2

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : non

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)**

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type :** Prix

**Description :** La valeur financière (40 points) : Ce critère sera noté en utilisant la formule de notation suivante :  $40 \times (\text{Montant de l'offre moins disante acceptable} / \text{montant de l'offre analysée})$ . Ce critère sera évalué en additionnant le coût total HT indiqué dans le détail quantitatif estimatif dûment remplie par chaque candidat et le coût total HT indiqué dans la décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) dûment remplie par chaque candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique (60 points) : Sur 20 points : La qualité de l'organisation et le suivi de la prestation : Modalité de réalisation des prestations (périodiques et ponctuelles), interlocuteur, gestion des imprévus, protocole de remplacement. Sur 10 points : Les moyens matériels : Matériel de nettoyage proposé (performance, adaptation aux surfaces, ergonomie, réduction des nuisances sonores), organisation de la maintenance, choix des consommables (chiffons, sacs, etc.). Sur 10 points : Les Dispositif de contrôle qualité et de suivi : Outils de contrôle (grilles, audits, plans de contrôle), indicateurs de performance, fréquence et méthodologie des contrôles internes et contradictoires, modalités de traitement des non-conformités et des réclamations, reporting vers le pouvoir adjudicateur. Sur 10 points : Dimensionnement des équipes par site et par plage horaire ; qualifications et aptitudes, expérience, taux d'encadrement, procédures d'accueil, formation initiale / continue du personnel, les équipements de protection individuelle et collectifs, Sur 10 points : Utilisation de produits écolabellisés ou à moindre impact, gestion des doses, réduction des consommations d'eau et d'énergie, tri des déchets issus des prestations, démarches de sensibilisation du personnel.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.klekoon.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.klekoon.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 11/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 150 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

Lieu : Chateau-Renault

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Tribunal Administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS Cedex 1 E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr – Tél : 02.38.77.59.00. – Fax : 02.38.53.85.16. Instance chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges – Préfecture de la région Pays de la Loire – 6 quai Ceynerai – 44035 NANTES Cedex 1 – URL : <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr> – Tél : 02.40.08.64.64 – Fax : 02.40.47.66.66 La présente procédure pourra faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché, conformément aux articles L. 551-I à L.551-12 du Code de Justice Administrative. Par ailleurs, tout concurrent évincé de la conclusion du marché est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours contentieux du candidat évincé doit être exercé dans un délai franc de deux mois à compter de la notification de la décision expresse rejetant son recours gracieux et/ou sa demande préalable, étant précisé que la tardiveté de son recours gracieux entraîne l'irrecevabilité de son recours contentieux. Ce recours n'a pas d'effet suspensif. A compter de la signature du marché et conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, le président du tribunal administratif peut être saisi, une fois conclu l'un des contrats mentionnés aux articles L. 551-1 et L. 551-5, d'une procédure de référé contractuel dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut de la publication de l'avis d'attribution du contrat, d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification, conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-3 du Code de Justice Administrative. Enfin, d'une manière générale, toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du Tribunal Administratif d'Orléans, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Cté de Communes du Catelrenaudais

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Cté de Communes du Catelrenaudais

**Numéro d'enregistrement** : 24370049900102

**Département** : Indre-et-Loire

**Adresse postale** : 5 rue du Four Brûlé 5 RUE DU FOUR BRULE

**Ville** : CHATEAU RENAULT

**Code postal** : 37110

**Subdivision pays (NUTS)** : Indre-et-Loire ( FRB04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@cc-castelrenaudais.fr

**Téléphone** : 0247295740

**Adresse internet** : <https://www.cc-castelrenaudais.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.klekoon.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 0fd6409b-904c-4565-88d3-b17e3c2f25a9 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/04/2026 à 08:59

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/04/2026